

COORDONNEES UTILES ...

- ☞ Pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches concernant la prise en charge du vieillissement

Vienne Autonomie Conseil

Maison Départementale de la Solidarité

2 avenue Jean Moulin 86500 MONTMORILLON

☎ 05.49.91.08.37

Plate-forme Territoriale d'Appui

☎ 0 809 109 109 www.pta86.fr

- ☞ Pour la promotion de la bienveillance
- ## **ALMA (ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h et le week-end de 9h à 13h et 14h à 19h)**

☎ 39-77

- ☞ Pour tout renseignement concernant l'APA et l'aide sociale

CONSEIL DEPARTEMENTAL de la Vienne

Direction Générale Adjointe des Solidarités

39. rue de Beaulieu 86034 POITIERS

☎ 05.49.45.90.45 www.lavienn86.fr

- ☞ Pour tout renseignement concernant les soins en EHPAD

ARS Nouvelle Aquitaine -Délégation de la Vienne

4 rue Micheline Ostermeyer BP 20570 86021 POITIERS Cedex

☎ 05.49.42.30.50 www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

- ☞ Pour tout renseignement concernant l'Allocation logement

CAF de la Vienne

☎ 0 820 25 86 10 www.caf.fr



L'ORÉE DU VERGER

LIVRET D'ACCUEIL

EHPAD « L'Orée du Verger » 6, Chemin des Buis 86410 VERRIERES

☎ 05.49.42.88.76

✉ contact@ehpad-verrieres.fr

BIENVENUE ...

L'Orée du Verger est un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) agréé Aide Sociale ouvert depuis octobre 2000.

C'est une structure publique communale gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Verrières.

Mme RENAULT, Directrice, et son équipe accueillent en permanence 46 personnes dans un cadre chaleureux et une ambiance familiale.



MODALITES FINANCIERES

Le prix de journée hébergement est fixé par le Président du Conseil Départemental de la Vienne sur proposition de l'établissement. Il comprend l'entretien de la chambre, les repas, l'entretien du linge, l'animation.

Il est fixé au 01/01/2024 à 61.14 € + 5.50 € de ticket modérateur dépendance, soit un total à la charge du résident de 66.64 €.

Le coût lié à la dépendance pour les GIR 1 à 4 est pris en charge par le Conseil Départemental (APA).

Le coût des soins est pris en charge par l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Autres aides financières éventuelles: Aide sociale, AL ou APL

MODALITES D'ADMISSION

L'établissement accueille des personnes âgées de plus de 60 ans *ou -de 60 ans sur dérogation du Président du Département*

- ♦ Vous devez retirer un dossier comprenant une partie administrative à remplir par vos soins et une partie médicale à faire remplir par le médecin traitant.
- ♦ Déposer le dossier complet afin qu'il soit enregistré sur la liste d'attente
- ♦ Informer l'EHPAD des changements de situation de l'intéressé (état de santé, déménagement,...)
- ♦ Penser que lorsqu'une place est proposée vous n'avez souvent que quelques jours pour vous organiser.

UNE EQUIPE DE PROFESSIONNELS A VOTRE SERVICE

ADMINISTRATION

- ◆ 1 directrice
- ◆ 1 adjointe administrative

ANIMATION: 1 animatrice

SERVICE MEDICAL ET DE SOINS

- ◆ 1 médecin coordonnateur
- ◆ 1 psychologue
- ◆ 3 infirmières dont 1 infirmière coordonnatrice
- ◆ 10 aides-soignantes et AMP
- ◆ 8 auxiliaires de vie

ENTRETIEN : 4 agents

RESTAURATION: 2 agents de service
2 cuisiniers

Une équipe de professionnels est au service du résident 24h/24 et 7j/7.

Conseil d'Administration du CCAS :

L'EHPAD est géré par le CCAS (*Centre Communal d'Action Sociale*) de Verrières. Son Conseil d'Administration est composé de 9 membres et présidé par le Maire.

Conseil de la Vie Sociale :

Il est composé de représentants des familles, du personnel et des résidents. Il a pour rôle de donner son avis et faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement.

POUR VOTRE CONFORT

- ◆ 46 chambres individuelles

Equipées d'une salle d'eau (lavabo, douche, wc), et meublées d'un lit à commande électrique, une table, une chaise, un placard mural avec une partie penderie.

Il est possible de personnaliser votre chambre avec des cadres, objets, meubles peu encombrants...

Vous pouvez équiper votre chambre d'une TV individuelle. Toutes les chambres sont pourvues d'une prise téléphone. Pour le branchement, se renseigner auprès de l'accueil.

LES REPAS

Ils sont préparés sur place avec des produits frais et variés par une équipe de cuisiniers qualifiés.

- ◆ Le petit déjeuner est servi en chambre à partir de 7h30
- ◆ Le déjeuner et le dîner sont pris au restaurant à 12h00 et à 18h30.

Des repas à thèmes sont régulièrement proposés.

- ◆ Une collation est servie vers 15h30 l'après-midi.
- ◆ Les familles et les amis peuvent prendre leur repas sur réservation (minimum 1 semaine à l'avance) pour 12 euros du lundi au samedi et 14.50 euros le dimanche et les jours fériés.

LES ACTIVITES D'ANIMATION

L'Animation est une priorité à « L'Orée du Verger ». Elle est portée par une animatrice 5 jours sur 7 avec l'aide de l'association « L'Amicale des Résidents » qui met à sa disposition des moyens humains, matériels et financiers.

Les activités ont lieu du lundi au vendredi :

- ◆ Ateliers mémoire, revue de presse, jeux de société, cinéma, loto, gymnastique...
- ◆ Des sorties à l'extérieur et des spectacles sont régulièrement organisés.



AUTRES SERVICES

ENTRETIEN DU LINGE :

L'entretien du linge personnel des résidents est pris en charge au sein de la résidence sans supplément. Le linge doit être impérativement marqué par les familles.

COURRIER :

Il est distribué aux résidents qui le souhaitent tous les matins. Pour les autres personnes, il est conservé dans une boîte aux lettres individuelle à l'attention des familles dans notre hall d'accueil.

COIFFURE :

La coiffeuse de Verrières intervient tous les jeudis après-midi. Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil. Les résidents peuvent également faire appel à une autre coiffeuse de leur choix. Un salon de coiffure équipé est mis à leur disposition.

PEDICURE :

Un professionnel intervient une fois par mois . Les rendez-vous sont pris auprès de l'accueil.

KINE :

Un kinésithérapeute intervient 5j/7 dans l'établissement en fonction des besoins des résidents.